

Annonce de recrutement ref. vsc-chubabrrroljard23102020

Fonction : Volontaire en Service Civique pour sensibiliser à la protection de l'environnement par l'accompagnement et l'animation d'ateliers, l'entretien d'espaces verts et un potager, destinés aux hébergés de 2 centres d'hébergement

Nb. postes : 1

Le groupement

30 ans de lutte sur le terrain contre l'exclusion

Le Samusocial de Paris est un acteur central de la lutte contre l'exclusion. Aller vers, accueillir, soigner et héberger les personnes et les familles en grande précarité sont au cœur de ses missions depuis trente ans. Organisé en Groupement d'Intérêt Public, il fédère les énergies d'équipes de professionnel.les et de partenaires publics et privés, autour de valeurs communes : l'égalité entre tous les individus, la solidarité collective pour venir en aide à toute personne en situation d'exclusion, la dignité pour toutes et tous.

L'environnement

Le Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU) Romain Rolland accueille des personnes sans-domicile pour une nuit (53 personnes) ou en continuité (46 personnes) jusqu'à l'obtention d'un hébergement adapté à la situation de la personne. Les personnes sont orientées et accompagnées de manière individualisée par une équipe pluridisciplinaire (travailleurs sociaux, coordinateurs, animateurs...) dans leur parcours vers un hébergement ou un logement pérenne : emploi, logement, hygiène, loisirs, ouverture de droits...

Le jardin est déjà existant et comprend des plantations diverses dont un potager et des arbres fruitiers, un terrain de pétanque et un bassin.

Le Centre d'Hébergement d'Urgence Babinski accueille près de 50 femmes isolées et 17 familles en situation de précarité.

Un vaste jardin et un potager sont cultivés par les équipes, les hébergés et des bénévoles.

L'objectif est de pouvoir proposer aux personnes qui fréquentent les CHU un lieu apaisant, et qu'ils puissent s'impliquer dans l'amélioration et l'entretien de leur lieu de vie.

La mission

Cette mission répond à l'objectif de valorisation des personnes hébergées, au maintien et à l'acquisition de leur autonomie ; permet dans le même temps une sensibilisation à l'écologie et la promotion de la santé en abordant les questions d'alimentation à travers l'activité potagère.

Le poste

En tant que volontaire, vous pourrez être amené-e à réaliser les missions suivantes en lien avec les équipes :

- Participer à la supervision sur les 2 centres d'hébergements et à l'entretien des espaces verts.
- Mobiliser des personnes hébergées pour adhérer et contribuer au projet,
- Animer d'ateliers avec les personnes hébergées et proposer des supports pour communiquer autour du projet,
- Suivre les plannings des actions à mener type : plantations dans le potager, grand nettoyage/réparations de mobilier de jardin, construction de mobilier en palettes, d'hôtels à insectes...
- Participer à la vie du jardin et du potager (tailles des plantes, passage tondeuse, arrosage...)

L'expérience

Cette mission est accessible à tous types de candidats sans distinction de formation ou de qualification.

Le savoir-être ainsi que la motivation étant des prérequis majeurs.

Une première expérience dans le domaine de l'animation et le jardinage/permaculture sera appréciée.

Les compétences

- Vous êtes disponible et aimez prendre des initiatives.
- Vous disposez d'un bon relationnel et d'une certaine aisance à l'oral et devant un public varié.
- Vous êtes reconnu(e) pour votre esprit d'équipe.
- Vous savez gérer vos émotions, prendre de la distance et ne pas émettre de jugements de valeur.

Le contrat

Nombre de postes : Nous avons 1 poste à pourvoir.

Date de prise de poste envisagée : A partir du mois de novembre 2020.

Type de contrat proposé : Contrat d'engagement de Service Civique de 8 mois.

Temps de travail et horaires : 24h, 28h ou 35h par semaine.

Rémunération et avantages : Le Service Civique ouvre droit à une indemnité financée par l'État de 473,04 euros net par mois quelle que soit la durée hebdomadaire du contrat.

En plus de ces 473,04 euros, vous pouvez percevoir une bourse de 107,68 euros si :

- vous êtes bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA) au moment de la signature du contrat de Service Civique ou si vous appartenez à un foyer bénéficiaire du RSA.
- vous êtes titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur du 5ème, 6ème ou 7ème échelon au titre de l'année universitaire en cours. Ce critère ne vous concerne donc que si vous poursuivez vos études en même temps que votre mission.

De plus, le Samusocial de Paris vous versera en espèces une prestation nécessaire à la subsistance, l'équipement, l'hébergement ou au transport. Le montant mensuel de cette prestation est fixé à 107,58 euros.

Lieu du poste et déplacements : votre lieu d'activité sera divisé sur deux centres d'hébergements d'urgence sur lesquels vous interviendrez.

- Babinski, Hopital Charles Foix, 7 rue de la République, 94200 Ivry sur Seine
- Romain Rolland, 47 boulevard Romain Rolland 92120 Montrouge